

MOUVEMENT 2010

FICHE N° 14

Education prioritaire Postes d'animateur de réseau (postes à mi-temps) Secteurs de Collinée, Plémet, Merdrignac et Plouasne

0221482S	COLLINEE	ACS	ANIMATION SOUTIEN	0,50
0221090R	MERDRIGNAC	ACS	ANIMATION SOUTIEN	0,50
0221418X	PLEMET	ACS	ANIMATION SOUTIEN	0,50
0221494E	PLOUASNE	ACS	ANIMATION SOUTIEN	0,50

Sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, le coordonnateur devra assurer les missions suivantes :

1- Assurer l'impulsion, la mise en œuvre et le suivi de l'évaluation dans le 1^{er} et le 2nd degrés des projets définis dans le contrat de réussite.

- participer aux instances réglementaires spécifiques du REP (conseils de cycles et de maîtres, conseils de REP) ;
- participer à l'organisation des actions de formation prévue dans le cadre du REP .
- faciliter la mutualisation des moyens matériels et financiers existants ou attribués à l'éducation prioritaire.

2- Mettre en place les outils permettant d'évaluer les actions prévues dans le contrat de réussite

- participer à l'élaboration des indicateurs et des outils d'évaluation en continu 1^{er} et 2nd degrés ;
- exploiter ces résultats, participer à leur analyse et les communiquer aux partenaires ;
- définir et impulser les remédiations nécessaires.

3- Faciliter les relations et les échanges entre les enseignants dans chaque école, entre les écoles, entre les écoles et le collège, et avec l'ensemble des partenaires extérieurs.

- assurer l'accueil et l'intégration des enseignants nouvellement nommés en éducation prioritaire ;
- veiller à mutualiser et à faire connaître les outils et pratiques pédagogiques efficaces ;
- renforcer les liens entre la communauté éducative, les familles et les partenaires extérieurs ainsi qu'avec l'institution scolaire.

4- Participer à la mise en œuvre des actions d'enseignement inscrites dans le projet de réseau.

- aide auprès des enseignants pour l'encadrement des élèves
- prise en charge d'activités de différenciation pédagogique.

Qualités requises :

- disposer d'une expérience préalable d'enseignement ;
- faire preuve de réelles dispositions pour un travail en équipe ;
- avoir des capacités d'initiative et d'organisation ;
- faire preuve d'intérêt pour la recherche et l'innovation en pédagogie ;

- avoir des compétences dans les domaines de la communication, de l'animation, de la régulation et de l'évaluation ;
- posséder une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- disponibilité horaire pour participer aux différentes instances et réunions institutionnelles .

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de *M. Hervé QUINIO*, IEN de Dinan Sud) et *M. Hervé BARILLER*, IEN de Loudéac.

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences, et des motivations des personnes entendues